

Le 4^e parc éolien en mer de Normandie se situe à 32 km du Val de Saire
Plus de 100 millions d'euros ont été investis sur le port de Cherbourg pour construire ces parcs
Les pêcheurs, qui seront les premiers impactés par ce parc, se sentent méprisés

Le parc éolien du Cotentin : ce qu'il faut savoir

Energie

L'Etat vient d'annoncer la zone d'implantation du 4^e parc éolien normand au large du Val de Saire. Éléments de repères.

Le calendrier

La décision est tombée le 5 décembre, sans avertissement. Quant à l'entrée en service, c'est le plus grand flou. L'Etat évoque le "dévoilement du parc" pour 2021. S'agira-t-il des premières installations en mer ? Rien n'est moins sûr. Aucun des trois autres parcs déjà décidés en Manche n'est lancé.

Pourquoi cet emplacement ?

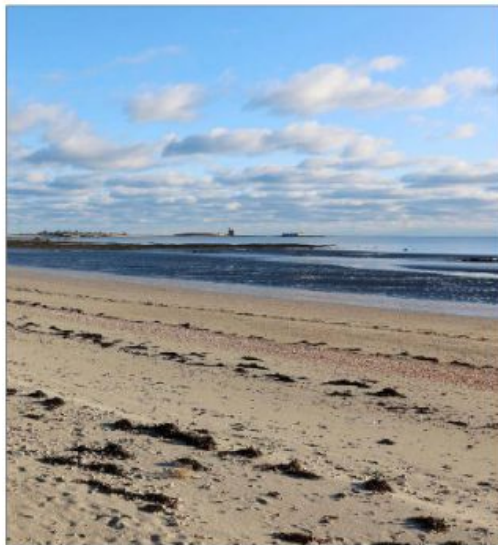
Soumises à divers forts enjeux (environnemental, économique et pour les pêcheurs), "les conclusions du débat public (2 700 contributions) ont participé au choix de la zone retenue pour le lancement de la procédure de mise en concurrence. Sur l'ensemble de la zone portée au débat, celle-ci présente un niveau d'activité de pêche faible et des enjeux de biodiversité limités", assurent dans un communiqué Barbara Pompili et Annick Girardin, ministres de la Transition écologique et de la Mer. Les pêcheurs ne sont pas de cet avis tandis que, selon d'autres, le pire a été évité (lire en page 44). Car l'un scénario envisageait l'implantation du parc à... 11 km des côtes !

La puissance du parc

D'une puissance de 1 000 mégawatts, on promet que ce nouveau parc permettra de fournir de l'électricité pour 300 000 foyers.

La carte à jouer pour Cherbourg

Port en eaux profondes, stratégiquement placé au bout du Cotentin avancé sur la mer, vastes quais et terrains disponibles... le port de Cherbourg possède évidemment les atouts pour être la tête de pont de la fabrication, du transport et de l'assemblage des éoliennes avant leur érection en mer. "Cette décision est le choix de la cohérence, le port de Cherbourg étant à ce stade le premier port de fabrication de pales d'éoliennes en mer", se sont réjouis les élus, lors de l'annonce. Et, depuis plusieurs années, les collectivités ont anticipé ce potentiel en aménageant le territoire afin



Saint-Vaast-la-Hougue, à 40 km des éoliennes en mer.

d'être prêt à répondre à ce nouveau secteur. Ainal, Région, Département et Agglo ont investi pour gagner 35 hectares sur la mer. C'est le terre-plein des Mielles qui a ainsi été dimensionné à l'accueil de cette nouvelle industrie monumentale. Fin 2012, le coût des travaux avait été chiffré à 100 M € : 60 M € pour le terre-plein, et 40 M € pour agrandir le quai des Flamands de 320 mètres portant la taille à 600 mètres.

Le fabricant : LM Wind Power

L'usine LM Wind Power, propriété de GE Renewable Energy qui a investi 100 M €, est le fer de lance à Cherbourg. Sur un terrain de 11,5 ha, le site fabrique des pales

d'éoliennes, dont la plus grande du monde (107 m), qui produit 12 MW, soit la plus puissante au monde. 350 personnes travaillent à Cherbourg, et l'entreprise souhaite embaucher 250 personnes supplémentaires. Les collectivités vont investir 3,1 M € sur un total de 14 M € pour des extensions.

Le coût ? Du simple au double.

Rien n'est encore chiffré. Mais selon la commission de débat public, le coût du projet oscille de 1,5 à 3 Mds €. Ce coût se décompose à 78 % en investissement (assemblage, mise en service...), 18 % pour le fonctionnement (maintenance, exploitation, assurances...) et 4 % pour le démantèlement.



Sophie Leroy, patronne de l'Armement cherbourgeois, est inquiète.

"Notre voix est méprisée, les élus ont fait une croix sur le monde de la pêche"

Opinion

Du côté des pêcheurs, c'est la soupe à la grimace. Que vont devenir leurs zones de travail, au milieu du quatre, voire cinq parcs éoliens (d'autres élus en réclament un 6^e) ? "Cela fait 12 ans que l'on parle de ce projet. Ce parc, c'est un quatrième appel d'offres. Ni ceux de Fécamp, Courseulles-sur-Mer et du Tréport, pour lequel le Comité national des pêches s'est prononcé contre, ne sont pourtant lancés. On ne se soucie pas des pêcheurs en mer. Pourtant, ce sont eux qui connaissent les zones. Ce n'est pas une bonne façon de travailler avec le monde de la pêche", accuse Dimitri Hogoff, président du Comité régional des pêches de Normandie, qui pointe également le manque de suivi halieutique.

Pour Sophie Leroy, la patronne de l'Armement cherbourgeois, "la voix des pêcheurs est méprisée. Nous faire cette annonce, à quelques jours du Brexit (lire également page 4), c'est un peu comme un coup de grâce. J'ai l'impression que tous les élus ont déjà fait une croix sur le segment de la pêche normande. C'est triste."

Un parc éolien au large du Cotentin, ce qu'ils en disent



"On a le droit d'exister. Il va falloir être plus exigeant avec les industriels qui travaillent sur ces projets"

Dimitri Hogoff, président du comité régional des pêches



"Une bonne nouvelle pour le Cotentin et notre ville, l'1^{er} port français de l'éolien offshore. Et toujours des perspectives d'emplois."

Benoit Arrivé, maire de Cherbourg



"Je me réjouis de cette décision du gouvernement, que nous demandons depuis des mois (..) donnant des perspectives pour l'activité."

Hervé Morin, président de Région



"Le Cotentin affirme sa position d'excellence énergétique. Nous serons vigilants pour concilier développement et grands espaces."

David Margueritte, président du Cotentin